



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2018-2019

Séance du 03 février 2018

Présents : Cassandra, Cidalia, Dorian, Juline, Mathilde, Mathurin, Maxence, Nathan, Valentin et Anne-France, Céline, Tania ;

Absents : Lise, Shakel.

- **Accueil**

- **Informations sur la composition du CMJ**

Cf. Compte rendu de décembre 2017

- **Visite des locaux de la Mairie**

- **Les règles de fonctionnement du CMJ**

En commun, les jeunes ont défini les attitudes nécessaires et indispensables pour que le Conseil Municipal Jeunes travaille dans de bonnes conditions.

Les règles définies sont :

- Se faire confiance,
- S'écouter,
- Ne pas faire n'importe quoi,
- Voter quand on n'est pas d'accord,
- Discuter,
- S'exprimer,
- Se respecter,
- Se tutoyer,
- S'ouvrir aux autres,
- Travailler dans la bonne humeur.

L'ensemble des membres du CMJ et les élus accompagnateurs se sont déclarés d'accord avec ces règles de fonctionnement.

- **Les pistes d'action du CMJ**

Les membres du CMJ se sont concertés (sans les élus accompagnateurs) pour proposer des actions à réaliser :

- Faire une cagnotte pour le téléthon,
- Faire un skate-park,
- Faire un parcours santé,
- Faire une boîte à livres,
- Faire un concours de maisons décorées à Noël (comme le concours des maisons fleuries),
- Mettre des bancs à côté du jeu papillon,
- Mettre des nids à insectes,
- Faire des dons (vêtements, etc.) à une association de sans-abris.

L'ensemble de ces propositions sera soumis à débat lors de la prochaine séance.

- **Le compte-rendu de séance**

Pour chaque séance du CMJ, un compte rendu sera rédigé.

A chacun son tour, chaque jeune élu sera en charge de la rédaction du compte rendu.

- **Poursuite du projet « Jeux » du précédent CMJ**

Le montant du devis pour les 4 jeux (balançoire, jeu ressort escargot, jeu ressort serpent et jeu ressort 4 places) est supérieur au budget alloué.

Il est proposé de supprimer l'un des jeux à ressort pour respecter l'enveloppe budgétaire.

Les membres du CMJ proposent la suppression du jeu ressort serpent ou du jeu ressort 4 places.

Le CMJ procède à un vote à main levée afin de déterminer le jeu qui sera supprimé :

- 4 voix pour supprimer le jeu à ressort serpent ;
- 5 voix pour supprimer le jeu à ressort 4 places.

Les jeux retenus sont donc : la balançoire, le jeu ressort escargot et le jeu ressort serpent.

- **Demande de participation à une séance du CMJ**

Cédric VILFEU, animateur au service jeunesse de la Communauté de Communes souhaite venir observer une séance du CMJ.

L'ensemble des membres du CMJ est d'accord.

Anne-France se charge de le contacter pour l'inviter à la séance du samedi 07 avril ou à celle du samedi 02 juin.

Prochaine séance : samedi 7 avril de 10h à 11h30 à la mairie.

05.02.2018